

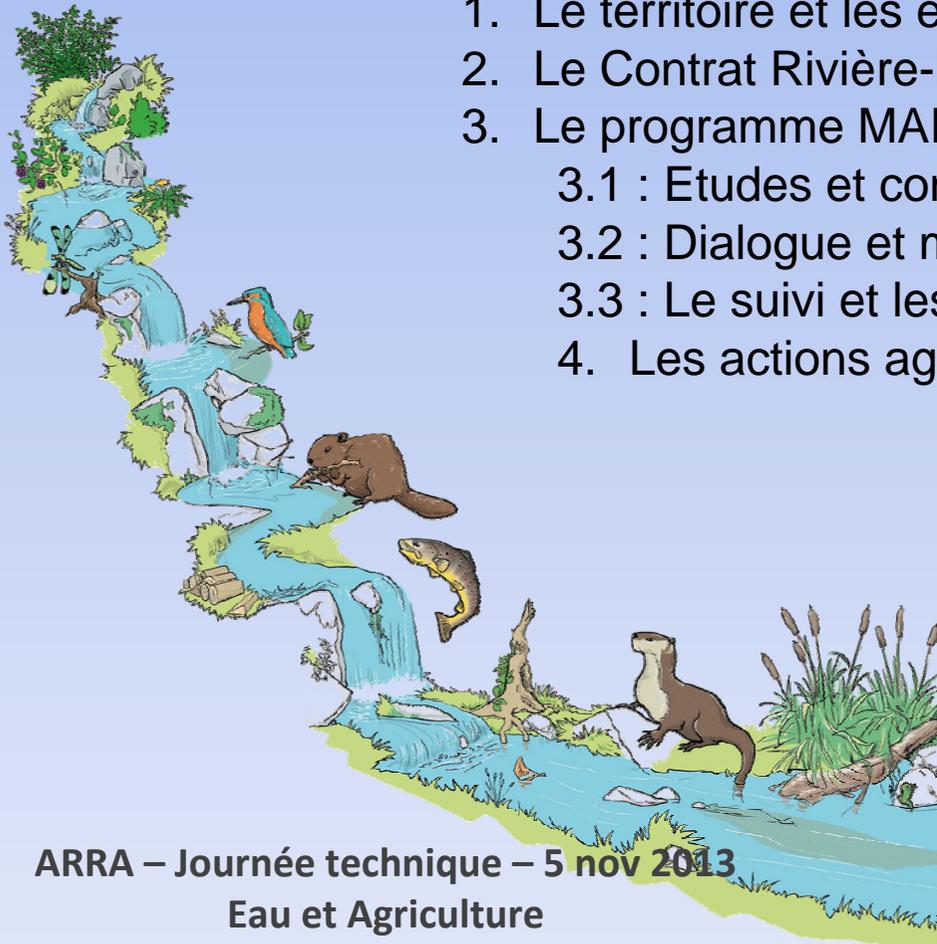
Mise en place d'un programme MAET Quels acteurs et quelle concertation?

Retour d'expérience du SYMILAV

1. Le territoire et les enjeux
2. Le Contrat Rivière-Natura 2000
3. Le programme MAET
 - 3.1 : Etudes et concertation
 - 3.2 : Dialogue et mise en œuvre
 - 3.3 : Le suivi et les résultats
4. Les actions agricoles complémentaires au MAET

**Lutte contre les pollutions
diffuses d'origine agricole
sur un territoire d'élevage**

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture

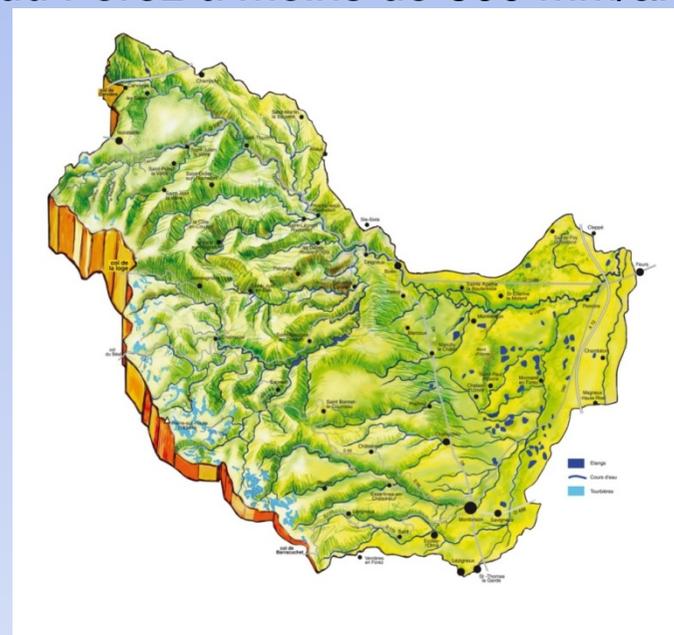




1. Le territoire et les enjeux

Le bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy

- ✦ 740 km² de superficie
- ✦ Principal affluent de la Loire dans le département avec un module de 8,33 m³/s.
- ✦ Forte amplitude altitudinale: de 1634 m au sommet à 329 m à sa confluence
- ✦ Pluviométrie: de 1300 mm/an dans les monts du Forez à moins de 600 mm/an dans la plaine du Forez
- ✦ Réseau hydrographique dense: 562 km de cours d'eau cartographiés
- ✦ 55 communes adhérentes pour 47640 habitants

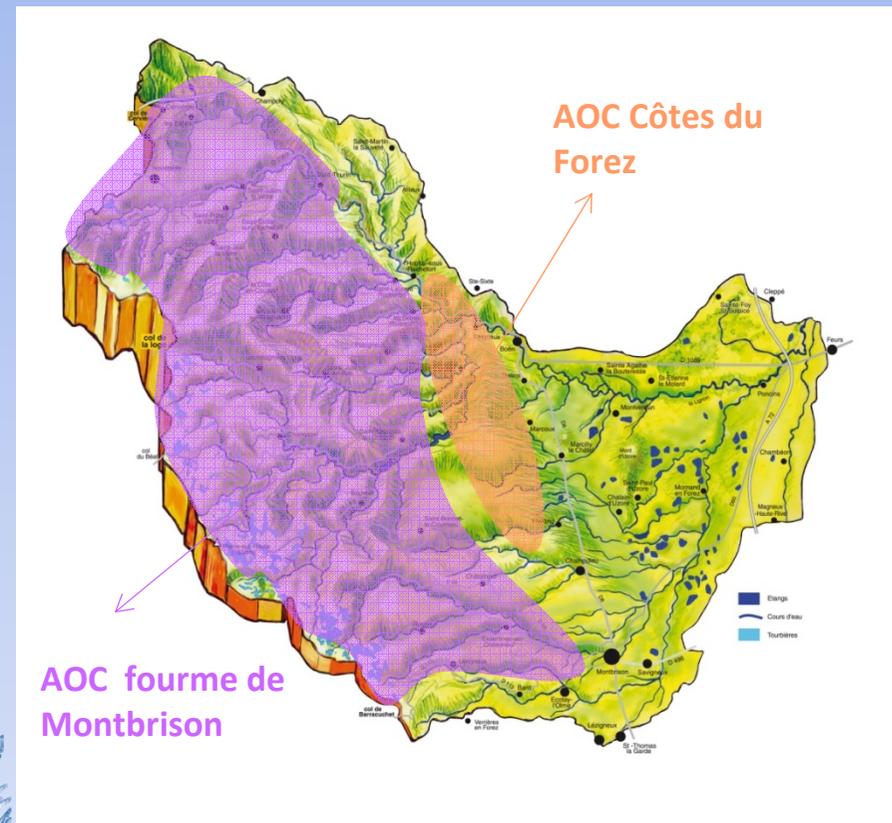




1. Le territoire et les enjeux

Un bassin versant tourné vers l'agriculture

- L'agriculture omniprésente : elle est axée principalement sur la polyculture-élevage
- 2 AOC sont présentes sur le bassin: les côtes du Forez (Vins sur les coteaux entre piémont et plaine) et la fourme de Montbrison (Monts du Forez)
 - 740 exploitations déclarant à la PAC
 - 187 éligibles aux MAET
 - 37162 ha de SAU





1. Le territoire et les enjeux

Typologie des cours d'eau et enjeux

- **Qualité physico-chimique des eaux superficielles** : l'incidence des rejets domestiques et des pollutions diffuses demeurent visibles et peuvent altérer les classes d'eau.
- **Qualité des eaux face aux pesticides** : bonne à moyenne. Trois zones sont prioritairement sensibles: plaine du Forez, haut-Anzon, piémont des monts du Forez.
- **Qualité biologique** : une très bonne qualité stabilisée sur les têtes de bassins, mais une situation plus contrastée sur la plaine avec une très bonne qualité (fragilisée) sur le Lignon et une qualité moyenne sur le Moingt et le Vizézy.

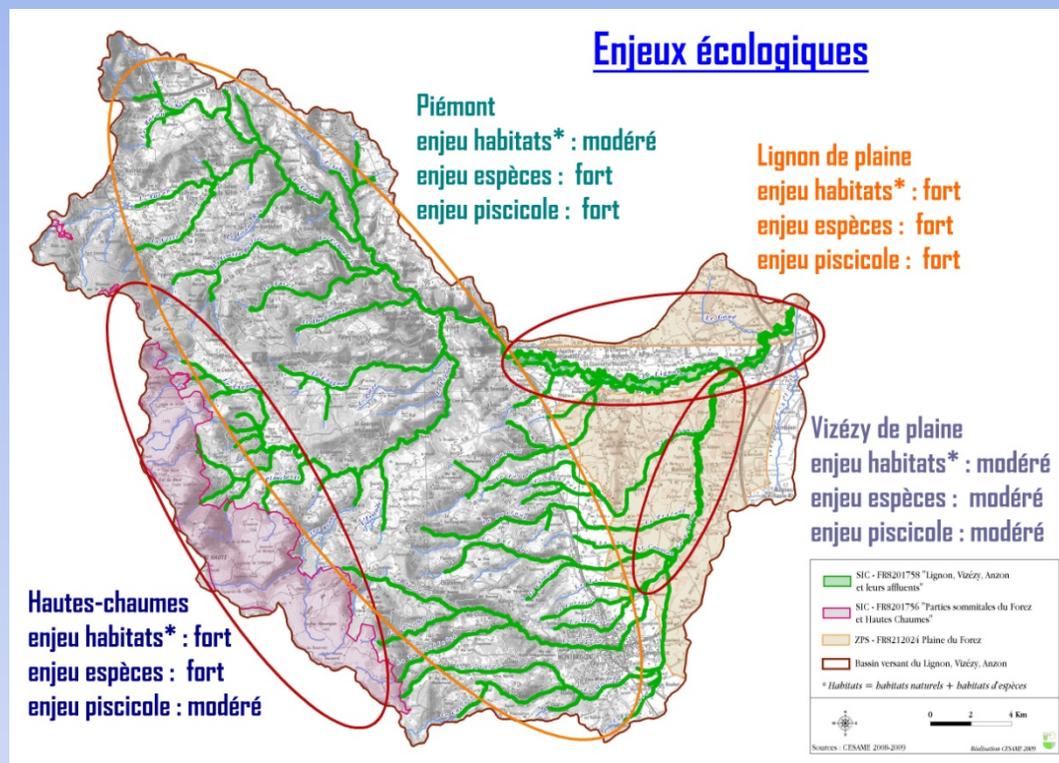


1. Le territoire et les enjeux

Des enjeux écologiques forts

7 objectifs principaux :

- ❖ maintenir la dynamique naturelle du cours d'eau et la naturalité de la forêt,
- ❖ conserver les habitats patrimoniaux,
- ❖ restaurer la ripisylve,
- ❖ améliorer la ripisylve,
- ❖ lutter contre les espèces exotiques,
- ❖ restaurer la continuité piscicole,
- ❖ améliorer la connaissance des espèces.





2. Le Contrat Rivière-Natura 2000

Le SYMILAV a mis en œuvre un premier contrat de rivière (2001 – 2007):

- ❖ Volet Assainissement très important sur le premier contrat
- ❖ Un premier programme d'actions agricoles
- ❖ La tempête de 1999 a engendré deux ans de travaux sur les principaux cours d'eau du bassin versant, notamment au regard de la mise en sécurité des biens et des personnes. Cet évènement climatique a permis une forte prise de conscience auprès des élus.
- ❖ La création de l'équipe rivière en avril 2003 a engendré une dynamique locale autour de la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques donnant du crédit au syndicat et légitimant son action.

Désigné opérateur du Site Natura 2000 Lignon, Anzon, Vizézy et leurs Affluents en janvier 2004:

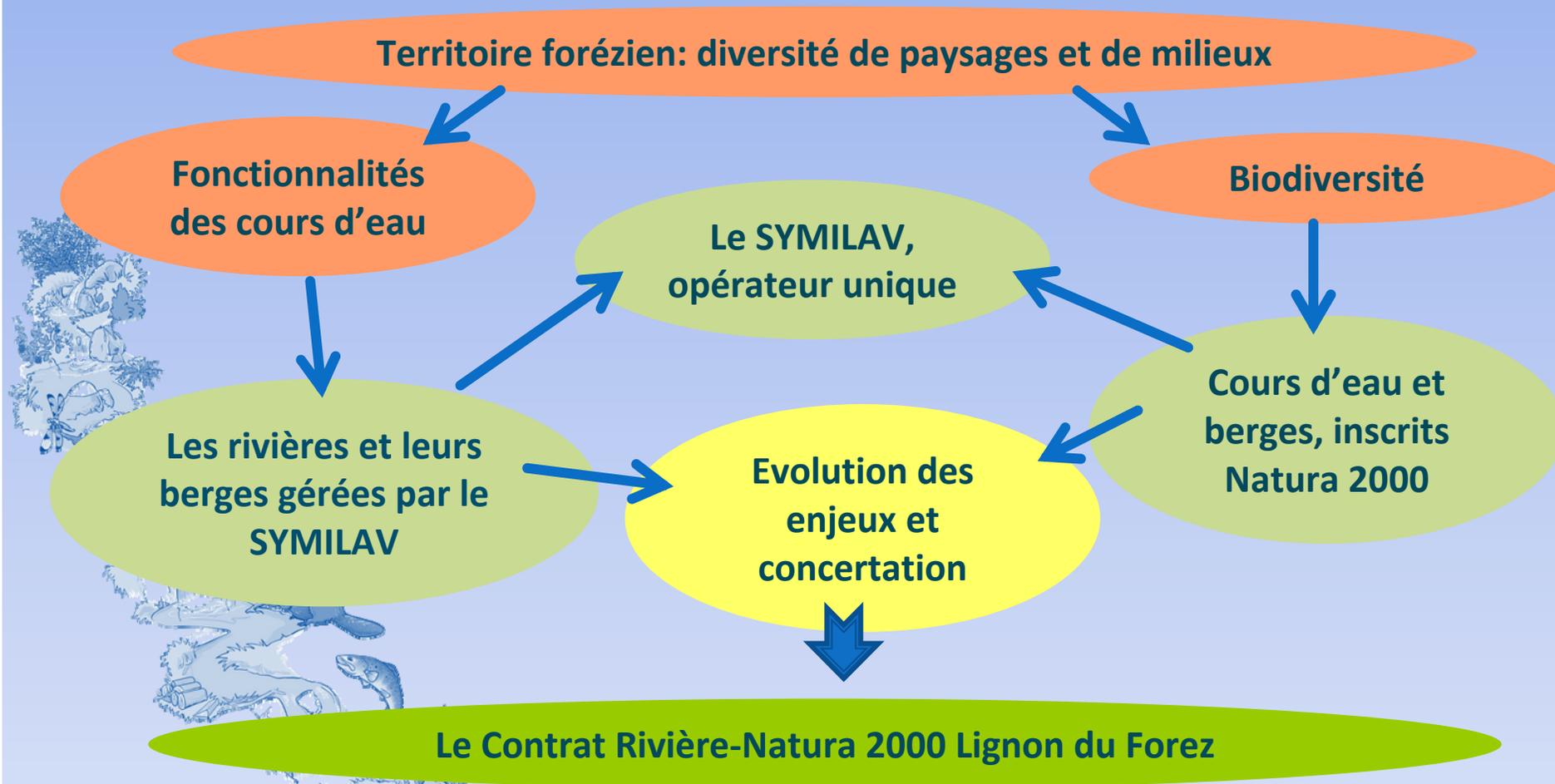
- ❖ Les cours d'eau et leurs berges ont été désigné site Natura 2000 (SIC) en mars 1999
- ❖ Le DOCOB sera réalisé au moment des études préalables à la mise en place du contrat Rivière-Natura 2000

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





2. Le Contrat Rivière-Natura 2000





3. Le programme MAET

3.1. Etudes et concertation : concevoir le dispositif

Réalisation d'un diagnostic agricole territorial

- Un partenariat fort avec l'ex-DDAF devenue DDT
- La sollicitation des exploitants
- Un comité technique restreint impliqué

Réalisation d'une étude programme MAET

- Définition des zones à enjeux et des pressions
- Enquête auprès des exploitants agricoles
- Elaboration des mesures

Réalisation d'une étude communication

- Les élus et les agriculteurs pour cible
- Des outils à prévoir en complément des actions
- Sollicitation des exploitants agricoles





3. Le programme MAET

3.1. Etudes et concertation : l'appropriation du dispositif

Rencontres entre acteurs

- Des réunions avec les services de la DDT
- Des réunions inter-acteurs et opérateurs
- Un comité de pilotage et un groupe de suivi

La DDT de la Loire partenaire et accompagnatrice

- Organisation de réunions
- Mise en liens entres acteurs
- Arbitrage

Les agriculteurs associés en amont

- enquête
- rencontres individuelles
- Réunions avec les représentants de la profession

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





3. Le programme MAET

3.2. Dialogue et mise en œuvre: Présenter le dispositif

Informers les agriculteurs « éligibles »

- Des réunions territoriales avec les services de la DDT (Milieux Naturels et Economie Agricole)
- Des documents de communication

Une bonne adhésion et des exploitants volontaires

- 100 exploitants volontaires pour bénéficier d'un diagnostic sur 187 concernés
- Le SYMILAV identifié comme une structure de terrain et interface de la DDT selon les agriculteurs

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





3. Le programme MAET

3.2. Dialogue et mise en œuvre: Le diagnostic individuel

Diagnostic agro-environnemental basé sur la méthode IDEA

- Un diagnostic complet s'appuyant sur trois piliers
- Une analyse à la parcelle et au siège d'exploitation
- Une analyse complète des pratiques
- Un rappel à la réglementation
- Des propositions et recommandations concrètes

Une animation territoriale autour des MAET

- Des réunions collectives
- Un entretien individuel pour la contractualisation
- Des permanences territorialisées avec la DDT
- Une restitution individuelle
- Maintenir le lien créé

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





3. Le programme MAET

3.3. Le suivi et les résultats : maintenir le lien et accompagner

Un suivi individuel et un bilan annuel

- Un entretien individuel qui permet de faire le suivi post-diagnostic, d'aborder les questions relatives aux MAEt, d'évoquer les éventuels contrôles...
- Des outils d'accompagnement pour l'exploitants: livret d'enregistrement, planning de pâturage, un guide technique...

Maintenir le lien avec la DDT : rendre compte et informer

- Réunions départementales qui permettent d'aborder la question des contrôles et de faire remonter des informations
- Un lien étroit en les services Milieux Naturels et Economie Agricole à la DDT

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





3. Le programme MAET

3.3. Le suivi et les résultats : Un système gagnant - gagnant

Des exploitants sensibles à la protection de l'environnement

- Globalement des exploitants plutôt sensibles à la qualité de l'eau et volontaires pour aller plus loin
- Des contraintes (surtout administratives) mais un système gagnant – gagnant

Un équilibre et une confiance à ne pas rompre !!!

- Aller vers une approche positive et constructive du contrôle (ASP) plutôt qu'administrative pure ?
- Méthode localement mise en œuvre avec succès par l'ONEMA (police de l'eau) jusqu'à fin 2012 !

Le contrôle : un frein qui peut être démotivant et susciter le désengagement !!!





4. Les autres actions agricoles

L'entretien mécanique du sol

- Partenariat avec les CUMA
- Acquisition de matériel alternatif
- Mise en place d'essais

L'accompagnement individualisé vers le changement de système

La mise en défens du cours d'eau et la pose d'abreuvoirs intégrés

La veille informative et la communication

La culture du partenariat

- Partenariat avec les OPA sur l'organisation de journées techniques
- Partenariat avec un Lycée agricole

ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture





Mise en place d'un programme MAET

Quels acteurs et quelle concertation?

Synthèse

POINTS FORTS	FAIBLESSES
1. Un territoire à enjeux mais préservé	1. Une zone à enjeux où il est plus difficile de convaincre (Plateau des Salles)
2. Une procédure unique « Eau et Biodiversité » et un travail en amont	2. Les aspects administratifs comme frein à l'engagement
3. Un programme MAET adapté avec : <ul style="list-style-type: none">- Des partenariats forts- Des exploitants volontaires- Un niveau de diagnostic élevé	3. Une perception négative des contrôles
4. Le décloisonnement du programme MAET et la mise en œuvre d'actions complémentaires	4. La montée de l'individualisme au dépend de l'entraide
5. Une reconnaissance du SYMILAV par la profession agricole	





Merci de votre attention



ARRA – Journée technique – 5 nov 2013
Eau et Agriculture

